

Conférence de presse  
du vendredi 14 février 2014



Au bric-à-brac de Riquet,  
6 rue Archereau 75019 Paris

« Mettre un terme à la grande exclusion  
sur la durée de la prochaine mandature municipale »

## EDITO

Mettre un terme à la grande exclusion, et ne plus laisser aucune personne dormir dans la rue, c'est possible. Et le faire sur la durée d'une mandature municipale, en six ans, c'est aussi possible et réaliste.

C'est le défi que nous sommes prêts à relever, en tant qu'associations de solidarité qui interviennent chaque jour auprès des personnes sans-abri.

Nous nous indignons tous face à ces situations. Nous sommes tous d'accord pour critiquer ce scandale. Nous sommes tous choqués par la mort de ceux que l'on abandonne pourtant à leur destin sous les porches. Nous sommes tous d'accord face à l'insupportable. Et pourtant, cela perdure. Nous savons que beaucoup de choses sont faites, que beaucoup d'argent est déjà consacré à la prise en charge des personnes à la rue. Nous savons aussi que chacun fait du mieux possible, dans son domaine, selon ses compétences. Et pourtant, cela ne suffit pas à sortir de la rue les milliers de personnes qui vivent dans la plus extrême misère, sur le trottoir et les bouches de métro : cela semble pourtant à portée de main pour une ville comme Paris.

Nous connaissons pour le voir à l'œuvre le système des « portes tournantes », où l'on entre dans un dispositif pour en sortir quelques jours ou quelques mois après, et y revenir encore plus cassé. Le système est dénoncé par tous et pourtant toujours en place. De même, nous connaissons tous les blocages qui entravent les processus d'insertion. Et pourtant, eux aussi restent le cadre commun.

Nous pensons qu'une impulsion politique peut changer la donne et offrir aux personnes sans abri les réponses appropriées. Nous savons que le logement est la clé de voûte de la réussite, que l'hébergement qui peut être nécessaire un moment ne peut être que provisoire. Et nous savons aussi que le retour à l'emploi est l'autre clé vers l'insertion. L'une ne va pas sans l'autre.

Réussir notre pari passe par un pilotage renforcé, une meilleure répartition des rôles, davantage de souplesse pour inventer et expérimenter, un accompagnement social global dont l'intensité doit correspondre aux besoins, une coordination plus forte. Nous devons également sortir du strict cadre territorial, pour élargir le champ de la réflexion et de l'action au niveau de la métropole.

Nous présenterons des solutions concrètes lors d'une conférence de presse qui se conclura par l'intervention de l'ensemble des candidats à la mairie de Paris qui viendront s'engager devant les acteurs du monde associatif.

Nous devons réussir. Et pour ce faire, nous voulons fédérer autour de nous toutes les forces vives, les associations, les entreprises, les citoyens, les élus, les partenaires sociaux ...

Charles Édouard-Vincent

Directeur d'Emmaüs Défi

Eric Pliez

Directeur d'Aurore  
Président du Samusocial 75

# Nos propositions

## pour mettre un terme à la grande exclusion sur la mandature

Par Eric Pliez, Directeur d'Aurore et Président du Samusocial 75

Et Charles-Edouard Vincent, Directeur d'Emmaüs Défi

La lutte contre la grande exclusion est l'affaire de tous les Parisiens, et pas seulement celle des professionnels du secteur social. Les spécialistes ne parviendront pas à résorber seuls l'exclusion car il s'agit de recréer une société plus humaine et inclusive : les citoyens ont donc un rôle central à jouer dans la lutte contre l'exclusion.

Il faut pour cela **créer une alliance citoyenne** où chacun sera en mesure d'agir pour que personne ne soit contrant de vivre dans la rue. Cela passe par un maillage de tous les quartiers, par une alliance entre les citoyens, les associations et les services de la Ville.

Une personne qui vit dans la rue n'est pas confrontée à un seul problème. Elle rencontre souvent des difficultés multiples et doit affronter tout en même temps : trouver un lieu d'habitation, s'occuper de sa santé, s'assurer des ressources minimales. Il faut donc agir sur l'ensemble et dès le début. Sinon, le retour à la rue est quasi certain. L'exclusion ne peut plus être abordée comme la juxtaposition de problèmes parallèles (emploi, logement, santé) qu'on va traiter indépendamment et de manière segmentée. Ils sont étroitement imbriqués et leur résolution durable nécessite une approche décloisonnée et coordonnée, une logique de parcours qui peut être plus ou moins long.

Cela suppose de **synchroniser les dispositifs existants autour des besoins des personnes à la rue et d'élaborer, pour chacune d'elles, un parcours adapté en matière d'hébergement, d'emploi et de santé.**

## LE PROGRAMME

### 1. Proposer un logement d'abord

Rien n'est possible tant qu'on vit dans la rue, qu'on consacre tout son temps et son énergie à survivre, à se déplacer d'un lieu d'abri à un lieu pour manger, pour se laver, pour se protéger des violences de la rue. Pouvoir se poser soi-même et souffler, pouvoir laisser ses affaires en toute sécurité, c'est la condition d'une réinsertion durable dans la société.

- Toute personne rencontrée par les maraudes doit bénéficier d'une première prise en charge sous 48 heures : un hébergement non limité dans le temps, un premier diagnostic, une orientation vers des services compétents.
- La palette des offres d'hébergement et de logement doit pouvoir répondre à l'ensemble des situations. Il s'agit de rééquilibrer progressivement la part de l'hébergement au profit de celle du logement, partagé ou non, accompagné de manière plus ou moins intensive.
- La distribution de repas dans la rue doit disparaître et être remplacée par des lieux de restauration sociaux accueillants, ouverts à tous.
- L'accès aux sanitaires et aux lieux d'hygiène doit être facilité.

## 2. Adapter le travail à la personne

Avoir un « chez soi » est une première porte d'entrée vers l'insertion. Parallèlement, l'accès à l'emploi est un levier également fondamental parce qu'il stabilise, parce qu'il illustre les capacités d'agir de chaque personne, parce qu'il valorise. Pour que le travail soit le levier le plus efficace pour l'insertion, il doit être adapté aux capacités de la personne, et non l'inverse.

- Les personnes en situation de grande exclusion doivent pouvoir bénéficier de parcours d'insertion progressifs, comme le dispositif *Premières heures*, organisés à partir de leurs propres capacités.
- Ces personnes très éloignées de l'emploi classique doivent pouvoir bénéficier du droit au recommencement, en cas de rechute, et ne pas être laissées à l'abandon.
- Elles doivent pouvoir intégrer des structures d'insertion durable, sans limitation de durée, lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'accéder à un emploi classique.
- Les relations entre les structures d'insertion et les autres types de remise en activité doivent être renforcés : entreprises adaptées (handicap), communautés Emmaüs...

## 3. Intégrer le suivi santé

La prise en charge des problèmes de santé est le troisième pilier de l'insertion des personnes à la rue qui souffrent souvent de maladies chroniques ou de troubles mentaux. La maladie et la rupture des soins sont en effet des obstacles majeurs à l'insertion.

- Dès leur première mise à l'abri, les personnes sorties de la rue doivent pouvoir bénéficier d'un bilan de santé, afin d'intégrer les problématiques de santé qui se posent dans le parcours global d'insertion.
- La sectorisation en matière d'accès aux soins psychiatriques pour les personnes SDF doit être levée, car elle empêche toute prise en charge et tout suivi des soins aux personnes sans domicile ou dont la domiciliation change.
- La priorité doit être mise sur la continuité des soins, particulièrement pour les sortants de prison ou d'institutions psychiatriques.

## 4. Associer les entreprises et inventer de nouvelles pistes professionnelles

Les entreprises ont toutes leur place à tenir pour lutter contre l'exclusion. Tout d'abord, en recrutant des personnes issues de la rue, elles assurent la continuité des parcours d'insertion. Ensuite elles peuvent impulser des logiques économiques ou compenser des logiques de subventions.

- *Le recrutement de personnes sortant de structures d'insertion doit être facilité par la poursuite de l'accompagnement social après l'embauche et la mise en place d'un tutorat en entreprise.*
- *L'efficacité des clauses d'insertion dans les marchés publics doit être renforcée*

Pour autant, tout le monde ne peut pas repartir dans un schéma traditionnel. Nous proposons de développer de l'activité professionnelle en créant de nouveaux services de proximité qui redonnent une place aux exclus dans la communauté, recréent une dynamique de solidarité, redessinent un lien social nouveau et positif.

## 5. Innover, évaluer, ajuster, déployer

La lutte contre l'exclusion est complexe et ne souffre pas de réponses simples. Il faut avoir l'humilité et la patience de tester et d'ajuster les innovations avant de les déployer. Il manque aujourd'hui des données et des études qui permettent de dresser un bilan exhaustif nécessaire à la prise de décision.

- Il est nécessaire de procéder à un état des lieux précis des besoins à couvrir afin de connaître plus précisément les publics concernés (« recensement », en impliquant les équipes de maraudes) et leurs besoins en termes d'emploi, de santé, de logement.
- Il s'agit de créer l'environnement facilitant le financement d'expérimentations, leur évaluation et leur généralisation.

## 6. Passer d'une logique de dépenses à une logique d'investissement

L'action sociale sera toujours dépendante des subventions publiques, mais la crise budgétaire française nous impose de trouver de nouvelles façons de financer un grand programme de lutte.

- S'il est illusoire de penser que l'on pourra réduire immédiatement le coût de la grande exclusion, il faut cependant passer d'une logique de dépense sociale à une logique d'investissement social : investir plus pour dépenser moins à terme.

On peut aussi faire mieux sans dépenser plus : par exemple, une meilleure concertation permettra de faire évoluer plus rapidement certaines personnes en-dehors des structures d'accueil ; un suivi sans rupture évitera un « retour à la case départ » onéreux.

Avec le soutien de :





## EMMAÛS DÉFI

Charles-Édouard VINCENT



Diplômé de Polytechnique, des Ponts et Chaussées et de l'université de Stanford (Californie), Charles-Édouard Vincent commence sa carrière chez Netscape puis gravit les échelons au sein de l'entreprise SAP, où il occupe en 2004 le poste de Directeur de comptes. À cette époque, il rencontre Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs France, et décide de s'engager à ses côtés. Son parcours professionnel prend désormais la direction du secteur social. Il devient responsable du développement économique au moment de la crise du canal Saint-Martin. Avec un éducateur qu'il rencontre lors des maraudes, il décide de répondre au problème social de fond : comment créer le modèle de la post-urgence.

Charles-Édouard Vincent constate qu'il y a très peu d'issues pour les personnes vivant dans la rue. Elles n'ont pas les ressources nécessaires pour travailler dans un environnement professionnel, qu'il soit classique ou d'insertion. D'après l'Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion, il y avait 5 300 personnes qui vivaient dans la rue, à Paris en 2006. En 2007, il décide de créer Emmaüs Défi afin d'apporter des solutions de lutte contre la grande exclusion.

Avec Emmaüs Défi, Charles-Édouard Vincent lutte contre la très grande précarité. À la différence des autres structures Emmaüs, fondées sur le compagnonnage, Charles-Édouard Vincent met en place le concept du travail à l'heure, s'appuyant sur le code du travail et l'emploi salarié. Il répond aux enjeux de la grande exclusion en mettant en œuvre des projets d'insertion par le travail, le logement, l'accès aux nouvelles technologies, en partenariat avec de grandes entreprises.

## L'ASSOCIATION EMMAÛS DÉFI

À la base, Emmaüs Défi est un chantier d'insertion construit sur le modèle des **bric-à-brac**. L'association collecte et recycle des meubles, des habits donnés afin de les proposer, à bas coût, aux familles dans le besoin.

Soucieux de répondre à l'exclusion sous les formes multiples qui la caractérisent, Charles-Édouard Vincent a mis en place différents projets :

- **Le dispositif « Premières Heures ».** Quand on a vécu dans la rue pendant une longue période, on en oublie la notion d'horaires ou de jours de la semaine. On a également perdu de nombreux réflexes. Pour revenir à l'emploi, il faut donc construire un dispositif adapté à la personne et à ses capacités. Quelques heures par semaines au début, puis un rythme plus soutenu jusqu'à atteindre celui des contrats d'insertion types. Cette période dure en moyenne deux à trois mois. 90% des salariés qui ont eu recours aux « Premières Heures » ont accédé à un contrat d'insertion classique.

- **Convergence.** Pour sortir de la rue, il faut s'adapter aux besoins de la personne et mettre en réseau tous les acteurs nécessaires. La grande exclusion ne peut être traitée uniquement par le travail car les personnes sortant de la rue rencontrent en moyenne 6 ou 7 freins à leur réinsertion. En partant du parcours de la personne, le dispositif coordonne les acteurs de l'habitat, de la santé et de l'emploi. Il peut s'attaquer plus spécifiquement aux problèmes d'addiction, aux difficultés administratives, à la question du handicap ...

Le dispositif coordonne donc les différents acteurs de l'économie (les entreprises qui créent de l'emploi, classiques ou d'insertion), de la santé (les organismes de soins de la fonction publique) et du secteur social (les établissements d'insertion et les structures d'accompagnement au logement) toujours dans le souci de fluidifier le parcours entre les structures. Le programme vise à créer du lien et de la continuité entre les établissements afin d'éviter toute rupture dans le parcours d'insertion d'une personne. Un partenariat a par exemple été mis en place avec Vinci afin de faciliter l'insertion et le suivi social – assuré par Emmaüs Défi – des personnes nouvellement salariées dans l'entreprise.

Le succès de la réinsertion de la personne repose donc sur la création d'un réseau d'acteurs.



- Un programme visant à réduire la fracture numérique : **Emmaüs Connect**. Le projet comprend deux volets, d'une part la téléphonie solidaire et, d'autre part, la vente de « box » Wifi portables, les « web-trotteurs ». Le projet de téléphonie a été mis en place avec SFR, qui soutient le développement et fait don d'unités téléphoniques à Emmaüs Défi.



L'association les revend ensuite à des tarifs adaptés aux familles qui ne peuvent souscrire un abonnement. Le projet des « box » Wifi a été rendu possible grâce à un partenariat avec Huawei. Emmaüs Connect s'est développé à Paris, Marseille, Grenoble, Lyon, Antony, Saint-Denis et bientôt Lille.

De grandes entreprises ont ainsi été associées à la réduction à grande échelle de la fracture numérique.

Le projet permet à 4 000 personnes de bénéficier d'un téléphone portable et d'un accompagnement dans la gestion de leur budget jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de souscrire un abonnement du secteur concurrentiel.

- De la même manière, pour répondre au besoin des foyers très pauvres qui ont vécu plusieurs années dans des hébergements précaires avant d'accéder à un logement, Emmaüs Défi s'est associé à Carrefour pour mettre en place la **Banque Solidaire de l'Équipement**. L'association récupère les produits invendus de Carrefour et les vend à bas coût à ces familles. Les familles clientes sont envoyées par des assistantes sociales. Le modèle mis en place permet à une famille de s'équiper intégralement pour une somme modique, le panier moyen étant actuellement de 250 €. Le projet d'Emmaüs Défi a permis à 450 foyers d'équiper leur nouveau logement en matériel neuf.
- L'activité du bric-à-brac emploie 110 personnes en insertion et permet à des personnes vivant dans la rue de retrouver un rythme de vie normal, de se re-familiariser avec une activité professionnelle et d'accepter les contraintes qui en découlent. Cela est rendu possible par la mise en place du « travail à l'heure » dont l'efficacité a été prouvée : 9 personnes sur 10 ayant commencé le « travail à l'heure » finissent avec un emploi à Emmaüs Défi, un hébergement et un suivi social renforcé. Emmaüs Défi a présenté ce modèle à la Ville de Paris qui l'a rebaptisé « Premières Heures ».

## LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'activité du Bric à Brac est en grande partie financée grâce aux ventes qui ont lieu le mercredi et le samedi. Chaque vente attire 4 000 clients et 10 000 objets y sont vendus. Emmaüs Défi est devenu en moins de 5 ans le plus gros acteur du réemploi sur Paris avec 1.200 collectes à domicile et 700 tonnes d'objets valorisés.

Emmaüs Défi s'est développé en créant des partenariats avec de grandes entreprises. Celles-ci leur font don de produits ou services et financent une partie de la mise en place des projets. Les offres proposées par Emmaüs Défi participent aussi au développement de l'association puisqu'elles sont vendues aux bénéficiaires et non offertes.



## L'INNOVATION

Emmaüs Défi se démarque par sa capacité à négocier avec les grandes entreprises des partenariats durables et novateurs. L'association a su créer une gestion opérationnelle originale du modèle social.

En proposant la mise en place du travail à l'heure pour les personnes en insertion, il a réussi à rendre officiel un nouveau modèle d'insertion adapté aux personnes vivant dans la rue.

Afin de développer son activité, d'agrandir ses locaux, Emmaüs Défi a négocié avec la Mairie de Paris la location d'un espace à l'abandon, l'ancien marché de Riquet, pour un prix inférieur au marché. La seule condition était qu'Emmaüs Défi remette à neuf les locaux. L'association a donc fait appel à des dons privés et à du mécénat de compétences : 5 entreprises, dont Vinci, ont fourni 4000 heures de travail.

Emmaüs Défi est aussi le premier acteur à rendre la téléphonie et Internet accessibles aux personnes qui en sont exclues (non bancarisées, sans domicile fixe) et à proposer une offre d'achat de biens d'équipement de la maison pour les familles vivant en HLM.

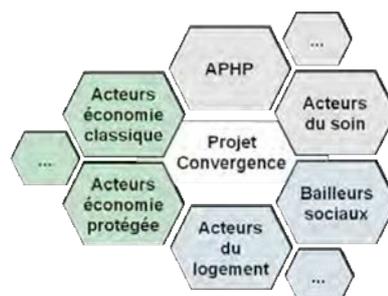
## LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Dans un premier temps, Emmaüs Défi souhaite augmenter ses canaux de collecte d'objets auprès des Parisiens. Des modes de collecte innovants sont à l'étude comme la mise en place du projet « Pochette Bleue », en partenariat avec un logisticien : chaque particulier recevra une pochette dans sa boîte aux lettres, pouvant contenir le volume d'un casque de moto. Les particuliers n'auront plus qu'à remplir et envoyer leur colis à Emmaüs Défi.

Ces nouveaux services devraient permettre la création de 300 emplois en insertion d'ici à 2017.

Le projet Convergence va permettre de continuer à développer de nouveaux liens entre les différents acteurs de l'insertion.

Emmaüs Défi a vocation à être au cœur d'un vaste réseau de structures économiques et sociales afin de continuer à améliorer le modèle de la post-urgence.



[www.emmaus-defi.org](http://www.emmaus-defi.org)

[www.facebook.com/EmmausDefi](https://www.facebook.com/EmmausDefi)

@emmaus\_defi



AURORE  
Éric PLIEZ



Eric Pliez, 56 ans, est Directeur Général de l'association Aurore<sup>2</sup> depuis 2001, membre du bureau de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS<sup>3</sup>) et engagé activement dans un grand nombre d'associations oeuvrant pour l'insertion et la lutte contre les exclusions.

Le Conseil d'Administration du 7 octobre 2013 lui a confié la présidence du Samusocial<sup>1</sup> de Paris.

Ancien éducateur spécialisé, il s'appuie sur une connaissance très pointue du terrain, sur lequel il démontre régulièrement sa capacité à retourner dès qu'une situation de crise y apparaît (les Don Quichotte du canal Saint-Martin en 2006, l'arrivée massive de Tunisiens consécutive au printemps arabe de 2011, les entrées dans l'hiver...).

Ni carriériste, ni homme d'establishment, ni politicien, boulimique de travail, il ne cultive ni acquis ni habitude. Il remet sans cesse en perspective la meilleure façon d'adapter le travail social et de réinsertion aux formes évolutives de l'exclusion et de la pauvreté.

Homme de convictions et de communication, pédagogue hyper-connecté, ne pratiquant pas la langue de bois et ne passant jamais en force, il sait adapter ses décisions aux problématiques et réalités du terrain.

Il ne perd jamais de vue l'objectif qui l'habite fondamentalement : faire changer les choses, réduire de manière significative et pérenne le nombre de personnes à la rue. Il sait s'en donner les moyens : sous son impulsion, Aurore, en 10 ans, est passée de 300 à plus de 1 000 salariés, pour un accompagnement passé, lui, de moins de 1 000 à plus de 12 500 personnes par an.

Accordéoniste (musique celtique) et guitariste (rock) hors-pair, ce « Président de terrain » atypique, Chevalier de la Légion d'Honneur en 2010 et de l'Ordre du Mérite en 1997, se caractérise par sa discrétion, sa réserve et sa modestie.

## L'ASSOCIATION AURORE

Créée en 1871, l'association héberge, soigne et accompagne chaque année près de 13.000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et/ou professionnelle. S'appuyant sur son expérience, elle propose, impulse et expérimente des formes innovantes de prises en charge qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

Aurore travaille en partenariat avec l'Etat et les collectivités locales, régions, départements et communes. Le dialogue avec les autorités qui financent les actions est permanent, en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention.

Aurore, le plus souvent délégataire de missions d'hébergement, de soin ou de formation, emploie plus de 1000 personnes et anime un réseau de bénévoles.

Organisées autour de trois missions, hébergement, soin et insertion, ses activités sont multiples : maraudes, hébergement, centres spécialisés dans l'accueil et l'hébergement de personnes rencontrant des problèmes d'addiction, activités de réinsertion professionnelle à destination de personnes en rupture d'emploi ou handicapées, hébergement de personnes en souffrance psychique...

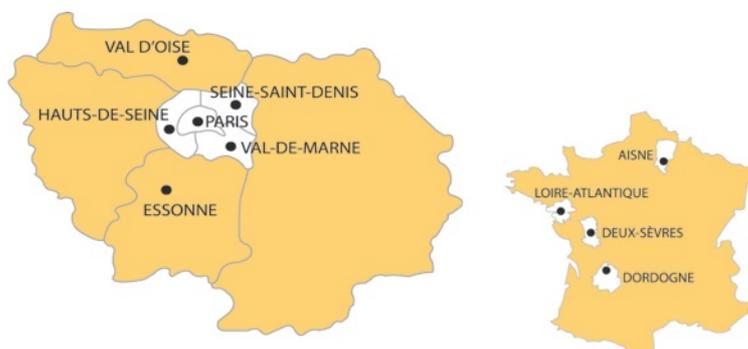
## Données clefs

- **Près de 13 000** personnes accompagnées
- **1020** salariés et **131** travailleurs handicapés employés en ESAT
- **70M€** de budget
- **72** services et activités
  - **+ 31** pensions de famille, résidences accueil et résidences sociales
  - **+ 550** logements gérés dans le cadre des dispositifs *Solibail* et *Louez solidaire*

### Bureau

Président : Pierre COPPEY  
Secrétaire : Pierre ABGRALL  
Trésorier : Sylvain DURANTON

**Directeur général** : Eric PLIEZ

*Implantation territoriale*

## Engagements et orientations

L'association Aurore, qui intervient principalement en Île-de-France et a développé ses activités dans 4 autres régions, promeut une approche globale de l'accompagnement des personnes exclues.

Aurore est en recherche permanente d'innovation pour mieux répondre aux nombreuses formes de l'exclusion. Cette recherche se conduit avec les personnes accueillies elles-mêmes, avec leurs familles, avec les équipes de terrain, avec les citoyens associés à nos projets et avec des partenaires universitaires. Elle nous amène à proposer régulièrement des dispositifs nouveaux, transversaux, à nos partenaires et financeurs et à être pionnier sur de nombreux sujets. Elle nous conduit également à revisiter et réorienter régulièrement nos différents projets d'établissement et à accompagner les salariés de l'association dans les mutations de compétences nécessaires à ces évolutions.

Nous concevons nos interventions de façon pragmatique, à l'abri, autant que faire se peut, des préjugés idéologiques, ancrée dans nos principes humanistes, laïques et solidaires.

Si nous savons que l'hébergement est le préalable de toute démarche de réinsertion, nous développons toutes les fois où cela est possible une approche pluridisciplinaire qui mobilise les compétences de l'association dans le domaine sanitaire, dans le domaine social, dans le domaine de la formation ou de l'insertion. Cela nous conduit à promouvoir des approches transversales au sein de l'association pour mobiliser les compétences de ses différents services au bénéfice de personnes accueillies, mais cela nous conduit aussi à développer des partenariats avec d'autres associations ou des services publics.

---

[www.aurore.asso.fr](http://www.aurore.asso.fr)

[www.facebook.com/AssociationAurore](https://www.facebook.com/AssociationAurore)

@AssoAurore

## Emmaüs Défi - Trois monographies de parcours

(les prénoms ont été modifiés)

### **Jacques, embauché à Emmaüs Défi en octobre 2010 à 19 ans**

Jacques a été orienté vers Emmaüs Défi en octobre 2010 par la PSA Belleville, sur le conseil d'une bénévole donnant des cours de français aux réfugiés Afghans. A son arrivée à Emmaüs Défi, il ne parlait pas le français et, n'ayant jamais été scolarisé, ne savait pas écrire. Il vivait dans un centre d'hébergement d'urgence dont il supportait difficilement les conditions de vie et le choc culturel qu'il subissait quotidiennement.

Très rapidement, Emmaüs Défi a été un port d'attache pour Jacques, la « maison » où il se sentait au chaud et peut-être plus en sécurité. Sans ressources jusqu'alors, Emmaüs Défi était également le lieu qui lui permettait enfin de gagner sa vie, mais aussi « l'école » qui lui permettait de mieux comprendre son pays d'accueil et en apprendre la langue ; très rapidement il accepta de suivre les cours de français en interne. Le renouvellement de son contrat CUI lui permit d'intégrer le CHRS de la structure Urgence Jeunes et ainsi bénéficier de l'accompagnement d'une éducatrice. En janvier 2012 il intégra un Foyer Jeunes Travailleurs, et poursuivait, sa situation résidentielle étant stabilisée, l'apprentissage intensif du français.

Après 2 années passées à Emmaüs Défi, Jacques était en mesure de comprendre, parler et commencer à lire et écrire le français. Il avait intégré une résidence sociale, dans laquelle il bénéficiait d'un suivi social. Il avait confirmé qu'il était capable de travailler, et que, malgré son jeune âge, c'était une personne fiable sur qui on pouvait compter.

La mise en œuvre de son projet professionnel pouvait démarrer. Après des hésitations, il envisageait tout d'abord un poste d'employé libre-service dans la distribution. Mais le premier entretien ne fut pas fructueux, et Jacques décida de se tourner vers les métiers du bâtiment. Il put bénéficier d'une préparation à l'entretien afin de savoir se présenter et être plus à l'aise devant un recruteur.

En novembre 2013, Jacques a été recruté en CDI sur un poste de manutentionnaire par une entreprise du groupe Vinci (Réso Logistique), après y avoir fait une immersion de 6 semaines. Il avait passé 3 ans à Emmaüs Défi.

### **Paul, embauché à Emmaüs Défi en avril 2011 à 42 ans**

Paul a été orienté fin 2010 vers Emmaüs Défi dans le cadre du dispositif « Premières Heures » par le service de maraude d'Emmaüs Solidarité. Il n'avait jusque-là pratiquement jamais travaillé, ni dans son pays d'origine ni en France. Trouver un emploi représentait pour lui la chance de pouvoir vivre comme tout le monde.

Quelques mois plus tard, a pu obtenir une place en CHRS, et il fut embauché à Emmaüs Défi (CUI-CAE). Mais après des années de rue, accepter de vivre en collectivité et de partager sa chambre lui était particulièrement difficile, et fallut le soutenir psychologiquement pour lui éviter de craquer et tout abandonner. 18 mois plus tard, il obtenait une place dans une résidence sociale, puis, novembre 2013, un logement social dans une résidence Efidis.

De santé fragile, Paul avait pour objectif premier d'arrêter l'alcool, ce qu'il arriva à faire après quelques rechutes ; mais il fallut surtout l'aider à trouver le « bon » médecin traitant, qui, tenant compte de son parcours, saurait prendre le temps de l'accompagner dans les étapes de son sevrage, en lien avec ses référents socioprofessionnels.

Paul a toujours voulu travailler en tant qu'agent d'entretien ou éboueur. Dès le début de son contrat, il s'est inscrit aux cours de français proposés à Emmaüs Défi. Assidu et volontaire, il savait que son insertion professionnelle passerait par une meilleure maîtrise du français.

En novembre 2013 il a effectué une Evaluation en Milieu de travail de 15 jours dans une Régie de quartier, pour confirmer son projet professionnel, et avancer sur la poursuite de son parcours d'insertion au sein d'une autre SIAE (structure d'insertion par l'activité économique) du réseau Convergence. Paul est à ce jour encore présent sur le chantier, 33 mois après y avoir été embauché.

### **Laura, embauchée à Emmaüs Défi en février 2011 à 24 ans**

Lorsqu'elle fut embauchée par Emmaüs Défi, Laura était sans domicile et sans sécurité sociale, bien qu'inscrite en Mission Locale mais sans suivi social de proximité.

Au cours de son premier contrat de 6 mois, Laura démontra qu'elle était une salariée fiable, ponctuelle, extrêmement rigoureuse, et de surcroît très autonome. Après avoir régularisé sa situation administrative et sociale, elle avait obtenu une place en Foyer de Jeunes Travailleurs. Lorsqu'elle tomba enceinte, c'est avec la même rigueur et détermination qu'elle effectua ses démarches administratives. Elle savait qu'elle devrait quitter le foyer après son accouchement. Malgré l'angoisse de se retrouver de nouveau à la rue, et cette fois-ci avec un enfant, elle n'a pas baissé les bras et a frappé à toutes les portes. Une semaine après son accouchement, elle intégrait un foyer maternel où elle bénéficie d'un suivi social de proximité.

Toujours en contrat à Emmaüs Défi, elle s'inscrit à la Mission Locale de Fontenay-aux-Roses qui lui proposa un POP (Projet d'Orientation Professionnelle) qui confirma ses dispositions pour occuper un emploi dans les secteurs de l'éducation, du social ou de la formation. En octobre 2012, elle effectua une EMT (Evaluation en Milieu de Travail) au sein d'un organisme mettant en œuvre des actions de formation linguistique, l'AIB.

En janvier 2013, 21 mois après son embauche à Emmaüs Défi, Laura a signé un contrat de 1 an dans un espace insertion des Hauts-de-Seine ; elle y instruit les demandes de RSA.